



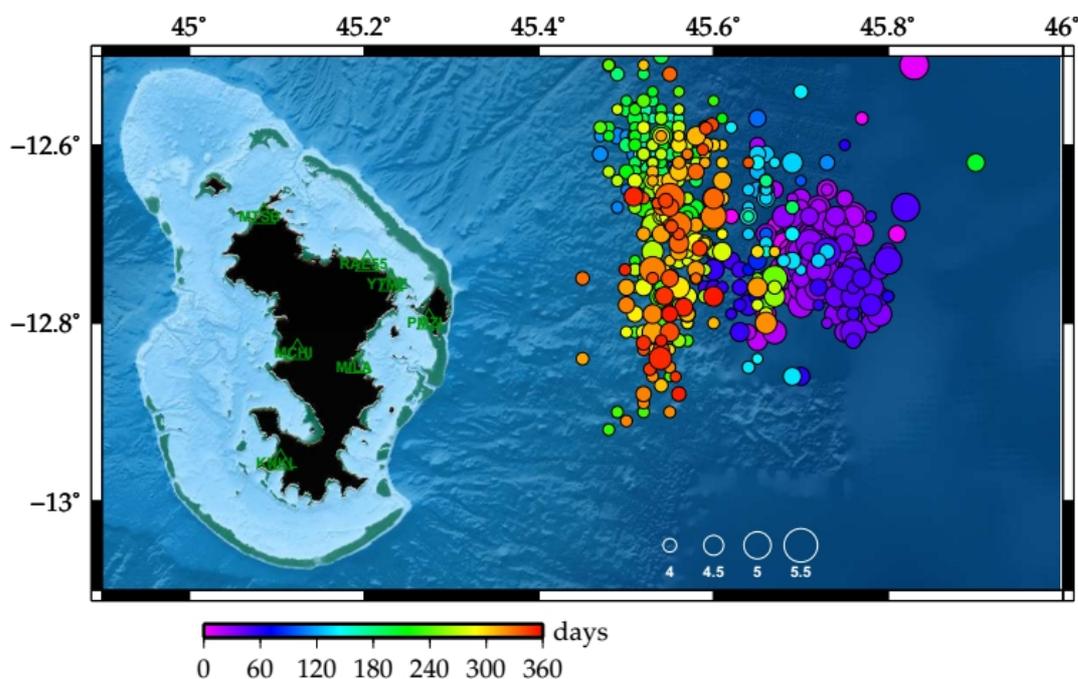
COMMUNIQUE DE PRESSE

Dzaoudzi, le 10 mai 2019

ESSAIM DE SÉISME – UN AN DÉJÀ

Un phénomène sismique en essaim, sans précédent dans la région, affecte Mayotte depuis le 10 mai 2018.

Localisé à 35-60 km à l'Est de Mamoudzou, le BRGM (bureau de recherches géologiques et minières) comptait au 30 avril : 1852 séismes de magnitude supérieure à 3.5 ; 524 séismes de magnitude supérieure à 4.0 ; 31 séismes de magnitude supérieure à 5.0. Une magnitude maximale 5,8 a été atteinte le 15 mai 2018, ce qui constitue un maximum dans la région, selon les données historiques disponibles. Un autre fait a également été constaté, depuis le mois de juillet 2018, l'île s'est déplacée vers l'est et s'est enfoncée d'environ 12 cm ce qui est marquant d'un point de vue purement géologique.



©BRGM – la localisation de l'essaim de séisme

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr

Initialement attribué à une origine tectonique, les dernières données recueillies par les experts et la modélisation du phénomène laisseraient désormais penser à une origine volcanique, possiblement liée à une éruption sous-marine de grande ampleur, voire à une origine combinant les deux phénomènes tectonique et volcanique.

L'apparition de l'essaim sismique a certes surpris la population et plusieurs axes d'intervention ont été engagés pour faire face à cette situation. Dès le 1^{er} juin 2018, une mission de spécialistes en matière de sécurité civile et de risques naturels est venue en appui des services de l'État afin d'apporter une expertise complémentaire dans l'analyse de la situation et pour la mise en place des outils de communication adéquats. Des consignes de sécurité ont été diffusées à l'ensemble de la population et sont régulièrement rappelées.

VOUS VIVEZ DANS UNE ZONE SISMIQUE. PRENEZ QUELQUES PRECAUTIONS

- Identifiez les endroits où se mettre à l'abri dans votre habitation ou votre lieu de travail, identifiez les zones dégagées
- Assurez-vous de garder vos sorties dégagées
- Faites des exercices de mise à l'abri et d'évacuation
- Repérez les points de coupure de gaz, eau, électricité
- Fixez les appareils et les meubles lourds afin qu'ils ne soient pas projetés ou renversés et poser à terre les objets lourds
- Contractez une assurance multirisque habitation

PENDANT LES SECOUSSES

SI VOUS VOUS TROUVEZ A L'INTERIEUR D'UN BÂTIMENT

- Abritez-vous près d'un mur, d'une structure porteuse ou sous des meubles solides
- Eloignez-vous des fenêtres pour éviter les bris de verre
- Si vous êtes au rez de chaussée et à proximité de la sortie, et seulement dans ce cas, sortez du bâtiment et éloignez-vous

SI VOUS VOUS TROUVEZ A L'EXTERIEUR

- Ne restez pas à proximité des fils électriques ou de ce qui peut s'effondrer : ponts, corniches, toitures, etc.
- Eloignez-vous des étendues d'eau
- Arrêtez-vous, mais jamais à proximité d'un pont, de bâtiments, d'arbres.... Ne sortez pas avant la fin de la secousse.

DANS TOUS LES CAS, PROTEGEZ-VOUS LA TÊTE!

APRES LE SEISME

- N'allez pas chercher vos enfants à l'école : ils sont pris en charge par les équipes pédagogiques et les secours en milieu scolaire et périscolaire.
- Coupez les réseaux
- Sortez avec précaution des bâtiments et maisons et restez éloignés de ce qui peut s'effondrer.
- N'appellez les services de secours qu'en cas d'urgence, n'emcombrez pas les réseaux téléphoniques
- Ne diffusez pas les rumeurs
- Faites une inspection de votre habitat, signaler les éventuels dégâts à la mairie

Dans tous les cas, restez à l'écoute des consignes données par les autorités à la radio, la télévision et sur les réseaux sociaux.

La documentation géologique de la zone de l'essaim étant jusqu'alors limitée, la communauté scientifique a dû déployer de nouveaux outils pour mieux appréhender ce phénomène. Ainsi dès le début de l'épisode sismo-volcanique, à l'initiative du BRGM, les chercheurs se sont mobilisés pour améliorer la connaissance du phénomène en cours et son évolution. Dans ce contexte, le CNRS (centre national de la recherche scientifique) a coordonné un appel d'offres nommé TelluS-Mayotte, cofinancé par le ministère de la Transition écologique et solidaire.

Depuis le mois de février 2019, plusieurs missions à terre et en mer coordonnées par le CNRS, avec le soutien du BRGM, de l'IPGP (institut de physique du globe de Paris), de l'EOST (école et observatoire des sciences de la terre), de l'IGN (institut nationale de l'information géographique et forestière), de l'IFREMER (institut français de recherche pour l'exploitation de la mer) et du ministère de la Transition écologique et solidaire, s'emploient à faire la lumière sur les mécanismes à l'œuvre, ce qui permettra de mieux estimer les impacts potentiels.

La dernière en date se déroule actuellement sur le Marion Dufresne qui opère dans la zone de l'essaim jusqu'au 15 mai 2019. Cette mission a pour objectif de préciser la localisation de l'essaim, d'acquérir des données de bathymétrie, de détecter d'éventuelles sorties de fluides ou de gaz qui pourront être prélevées et analysées le cas échéant et enfin d'effectuer des dragages de roche.



Le Marion Dufresne au port de Longoni

L'analyse de l'ensemble de ces éléments devrait apporter des informations précieuses sur ce phénomène sans précédent.

Les consignes de sécurité, la foire aux questions, les modalités d'observation du bâti restent disponibles sur le site internet de la préfecture : www.mayotte.gouv.fr.

Contact presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle
Tél : 06 39 69 00 31, courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr
www.mayotte.pref.gouv.fr